

18.04.2018 - 17:07 Uhr

Rapport sur le programme national contre la pauvreté / Le Conseil fédéral fait marche arrière en matière de lutte contre la pauvreté



Lucerne (ots) -

Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui un rapport présentant les résultats du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018. Certes, il y constate qu'il y a urgence à agir. Mais dans le même temps, il souhaite réduire massivement les ressources allouées à la lutte contre la pauvreté. Caritas Suisse critique cette attitude: une politique de lutte contre la pauvreté efficace exige qu'on pose une stratégie assortie d'objectifs contraignants, et des mesures et ressources nécessaires à la réussite de ces objectifs. Caritas regrette beaucoup que le Conseil fédéral renonce au monitoring de la pauvreté, un document qui permet pourtant d'analyser régulièrement la situation de la pauvreté et de mettre en évidence son évolution.

La Confédération et les cantons doivent travailler ensemble, et dans l'esprit de compléter la responsabilité propre de chacun, à assurer la sécurité sociale de tous les habitants de la Suisse. La Constitution fédérale l'exige. Malgré la bonne situation économique, la situation de la pauvreté en Suisse ne s'est pas améliorée ces dernières années. Plus de 600 000 personnes vivant en Suisse sont pauvres, et parmi elles, on compte plus de 100 000 enfants et adolescents. La pauvreté devient ainsi le plus grand défi social des prochaines décennies. C'est pourquoi la décision qui tombe aujourd'hui de réduire au plan fédéral les ressources allouées au programme national de lutte et de prévention de la pauvreté représente un recul regrettable de la politique suisse en la matière.

Par le programme national de lutte et de prévention de la pauvreté en effet, la Confédération avait pris pour la première fois ses responsabilités en matière de lutte contre la pauvreté. De 2014 à 2018, elle a élaboré par le biais de ce programme les principes scientifiques de base, tenté des approches innovantes en la matière, mis à disposition des instruments pratiques et réuni les acteurs spécialisés autour de la thématique. Elle a permis d'acquérir de nouvelles connaissances dans les champs d'action centraux que sont «la formation», «l'intégration sociale et professionnelle» et «les conditions d'existence». Avec des moyens modestes, un énorme travail de base et de réseautage a été accompli.

La politique de lutte contre la pauvreté ne peut se faire sans engagement de la Confédération

En raison du fédéralisme, la lutte contre la pauvreté reste un défi exigeant et souvent fragmenté. Des mesures efficaces, des approches innovantes et de bonnes pratiques se perdent parfois ou restent inaperçues. Aucun des échelons du fédéralisme ne peut mener à lui seul une politique efficace de lutte contre la pauvreté. La Confédération ne peut donc pas rester à l'écart de ce défi. Il est notamment urgent et nécessaire de procéder à un monitoring de la pauvreté au plan fédéral afin d'identifier à temps l'évolution des choses et de développer en conséquence des mesures de prévention et de lutte rapidement efficaces, ainsi que, le cas échéant, d'adapter rapidement celles qui existent déjà. Caritas est d'avis que la Confédération se trompe en renonçant à ce monitoring.

Objectifs contraignants et ressources sont nécessaires

Une politique de lutte contre la pauvreté durablement efficace nécessite un monitoring ainsi que quelques autres instruments. La

Confédération, les cantons, les villes et les communes doivent mettre au point, avec la collaboration des organisations de la société civile et des personnes pauvres elles-mêmes, une stratégie fédérale de lutte et de prévention de la pauvreté. Le cœur de cette stratégie doit être constitué d'objectifs contraignants, dont la réalisation est également mesurable et contrôlable. Une commission fédérale pour les questions de pauvreté pourrait garantir que les échanges entre les spécialistes et les politiques fonctionnent sans accroc. Et pour améliorer les conditions d'existence des personnes pauvres ou menacées de l'être, les principes fondamentaux de la lutte contre la pauvreté doivent déboucher sur des mesures et des pratiques efficaces et éprouvées. Les mesures décidées aujourd'hui par le Conseil fédéral ne peuvent le garantir; en outre, elles ne répondent absolument pas aux besoins d'action qui sont identifiés dans le rapport.

Contact:

Informations aux rédactions:

Stefan Gribi, responsable du département Communication,
tél. 041 419 22 37, courriel: sgri-bi@caritas.ch, et
Marianne Hochuli, tél. 041 419 23 20, courriel: mhochuli@caritas.ch
répondent volontiers à vos questions.

Medieninhalte



Plus de 600 000 personnes vivent aujourd'hui dans la pauvreté en Suisse, dont plus de 100 000 enfants et jeunes. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Conradin Frei/Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100814533> abgerufen werden.